



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E62219

VALABLE JUSQU'AU 10/04/2027

ÉDITÉ LE

05/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/10/1961

Forme juridique : SARL

Capital : 66 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR B916120710

Siret : 916 120 710 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 1 402007

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4911341604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4911341604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : ENTREPRISE BLASY

7 RUE DU MARCHÉ
68600 NEUF-BRISACH

Téléphone : 03 89 72 51 36

Portable :

Site Internet : www.blasy.fr/

E-mail : blasy.sav@orange.fr

Responsabilité légale :

BLASY JEAN FRANCOIS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	02/02/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	28/11/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	25/11/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	08/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	28/06/2021
o Poêle ou insert bois	09/04/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	04/07/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/03/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.